

*Bernadette de la Rochère -
Dominique Breuil -
Bertrand De Malglaive*



Avant-propos

Cette étude réalisée en partenariat entre la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Aquitaine (Drass) et la direction régionale de l'Insee d'Aquitaine s'inscrit dans les travaux de la Plate-forme d'observation sanitaire et sociale (Poss), dont sont membres les deux directions.

Ce document régional, diagnostique et prospectif, sur l'état sanitaire et social de la région est destiné à fournir des éléments pouvant contribuer à l'élaboration de la politique de santé de la région au moment de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS) et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Pour alimenter la réflexion, l'Insee a produit une analyse de la situation et de l'évolution démographique régionale sur laquelle se sont appuyés les différents groupes de travail associés au projet de la plate-forme.

Cette analyse est réalisée essentiellement à partir des résultats du recensement de la population 2006.

Le document dégage les grandes tendances démographiques régionales et départementales récentes, et en particulier le caractère attractif de l'Aquitaine. Depuis dix ans, la région a gagné 295 000 habitants malgré un accroissement naturel très faible. L'essentiel de cette progression repose sur le solde migratoire apparent qui en explique près de 90 %.

L'analyse comporte également des articles particuliers sur la population des jeunes de moins de 25 ans et sur celle des personnes de 75 ans ou plus. Ces dernières représentent 10 % de la population d'Aquitaine et leur proportion devrait s'accroître dans les années à venir.

Enfin, un regard est porté sur la population étrangère vivant dans la région. Elle représente 4 % de la population de l'Aquitaine. Les Portugais y sont les plus nombreux avec une communauté de près de 27 000 ressortissants.

Sommaire

- L'Aquitaine : 1 % par an de croissance démographique (page 2)
- À peine trois Aquitains sur dix ont moins de 25 ans en 2006 (page 9)
- En 2006, un Aquitain sur dix a au moins 75 ans (page 14)

Document associé

- La Dordogne : terre d'accueil des Britanniques (Aquitaine e-publication n° 1 - janvier 2010)

Pour en savoir plus

- Définitions - méthodes (page 19)
- Bibliographie (page 20)

L'Aquitaine : 1 % par an de croissance démographique

Dominique Breuil - Bertrand De Malglaive

En 2008, 3 175 500 Aquitains : depuis 10 ans, la population régionale augmente de 1 % par an. Cette évolution situe la région parmi les quatre premières de France métropolitaine. Cette croissance, qu'on observe surtout dans les Landes et en Gironde, est différenciée selon les territoires.

Elle est principalement portée par les migrations, mais les effets sur les caractéristiques de la population régionale restent modestes. Néanmoins les enfants, les jeunes actifs, les professions intermédiaires, le commerce, l'hôtellerie et la restauration sont autant de catégories renforcées par les migrations résidentielles.

Avec un faible renouvellement de la population par les naissances, le vieillissement de la population régionale est plus accentué qu'au niveau national.

Dans l'hypothèse d'un maintien des tendances démographiques observées entre 1990 et 2006 et d'une évolution tendancielle de ces comportements de cohabitation, l'Aquitaine compterait 390 000 ménages supplémentaires d'ici 2030 ; les ménages composés d'une seule personne âgée augmenteraient fortement.

Une croissance portée par les migrations

Au 1^{er} janvier 2008, l'Aquitaine compte 3 175 500 habitants. Depuis 1999, la région enregistre une croissance moyenne de 1 % l'an contre 0,7 % pour la métropole. Cela situe l'Aquitaine au quatrième rang des régions derrière la Corse, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Ce rythme de croissance a doublé par rapport à la période 1982-1999. Si la contribution du solde naturel à cette croissance, nulle sur la période 1982-1999, s'est très légèrement améliorée, l'accélération repose essentiellement sur le solde migratoire apparent (+ 0,9 % contre + 0,5 %).

Les Landes sont le département aquitain où l'accroissement est le plus fort, grâce à l'évolution annuelle du solde migratoire apparent de 1,4 %. Dans tous les autres départements, l'évolution de ce solde est proche de la moyenne régionale. La croissance démographique relative des autres départements repose donc sur l'accroissement naturel de leur population : nettement positif en Gironde, négatif en Dordogne, stable en Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

Évolution en moyenne annuelle des populations départementales 1999-2008

	Population au 1 ^{er} janvier 2008	Évolution totale (%)	dont solde naturel	dont solde migratoire apparent	Densité (habitants/km ²)
Dordogne	408 500	0,6	- 0,3	0,9	45
Gironde	1 422 500	1,1	0,3	0,8	142
Landes	371 500	1,4	0,0	1,4	40
Lot-et-Garonne	326 000	0,7	- 0,1	0,8	61
Pyrénées-Atlantiques	647 000	0,8	0,0	0,8	85
Aquitaine	3 175 500	1,0	0,1	0,9	77

unités : nombre, % et habitants/km²

Les Landes et la Gironde, une évolution au-dessus de la moyenne régionale

Sources : Insee, Estimations de population - État civil

Une croissance différenciée selon les territoires

L'accélération de la croissance démographique n'est pas homogène sur l'ensemble de la région. La croissance des grandes aires urbaines et de leurs espaces périphériques se prolonge le long des grands axes de communication. Des "linéaires urbains" apparaissent comme ceux de Bordeaux - Agen - Toulouse ou Pau - Bayonne avec un développement au nord en direction de Dax et Mont-de-Marsan.

À l'image des zones ayant bénéficié d'un solde migratoire apparent positif, cette croissance concerne une plus grande proportion du territoire aquitain qu'entre 1982 et 1999. Les évolutions entre 1999 et 2006 mettent plus particulièrement en évidence deux dynamiques nouvelles : le retour à la croissance des villes-centres et des espaces ruraux.

Le regain de croissance des espaces ruraux doit être relativisé, 52 000 habitants supplémentaires, trois fois moins que pour l'ensemble des espaces urbains et périurbains. Il marque toutefois une rupture avec la période 1990-1999, plus longue, où ce même espace avait connu une croissance limitée à quelque 6 800 personnes. Un tiers de cette augmentation se situe dans les pôles d'emploi du rural et leurs couronnes. Parmi eux, sept communes de plus de 5 000 habitants en 1999 enregistrent une croissance de plus de 20 % de leur population : Cambo-les-Bains dans les Pyrénées-Atlantiques, Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Capbreton, Biscarrosse dans les Landes, Lège-Cap-Ferret et Arès en Gironde.

Ces exemples traduisent une forte attraction démographique du littoral aquitain. En 30 ans, sa population a progressé deux fois plus que celle du territoire régional. Néanmoins, malgré de fortes augmentations, le littoral médocain et celui du nord des Landes restent nettement moins peuplés que le Pays basque et le bassin d'Arcachon. Les évolutions démographiques récentes confirment un étalement de la population en arrière-pays littoral. Pour une densité moyenne de 68 habitants/km² en 2006, l'arrière-pays littoral "au sens large" connaît une forte croissance démographique, dépassant celle observée en communes côtières (+ 1,4 % annuel).

D'autres espaces du rural profond apparaissent aussi en croissance démographique. Ces augmentations de population se retrouvent essentiellement autour des espaces urbains et périurbains (accentuation de la périurbanisation, étalement urbain...). Elles restent toutefois très modérées avec des variations de densité 1999-2006 rarement supérieures à 15 hab/km².

Évolution en moyenne annuelle des populations par type d'espace ZAUER 1999-2006

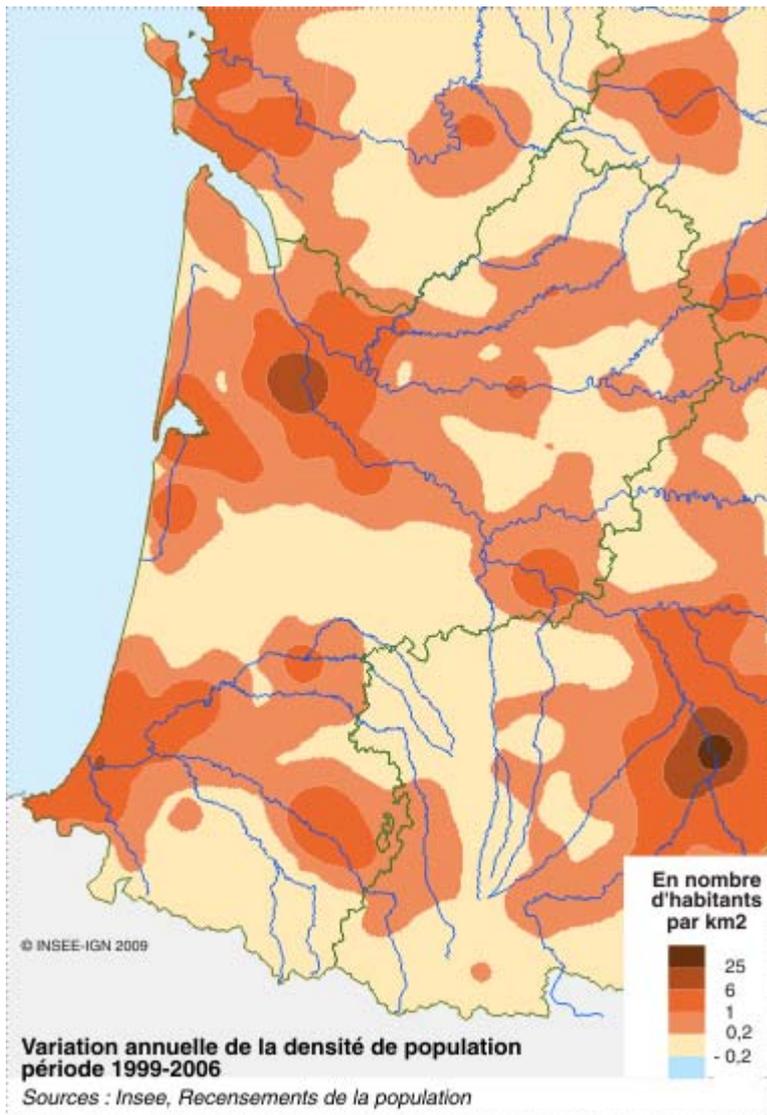
	Population 2006	Évolution totale	dont solde naturel	dont solde migratoire apparent
Pôle urbain - Ville-centre	711 263	0,8	0,1	0,7
Pôle urbain - Banlieue	979 324	1,0	0,3	0,7
Périurbain - Monopolarisé	418 561	1,7	0,3	1,4
Périurbain - Multipolarisé	83 276	1,7	0,0	1,6
Espace rural - Pôle d'emploi	287 768	0,8	- 0,3	1,1
Espace rural - Couronne d'un pôle d'emploi	14 032	1,2	0,1	1,1
Espace rural - Autres communes	625 554	0,8	- 0,3	1,1
Total espace urbain	2 192 424	1,1	0,2	0,9
Total espace rural	927 354	0,8	- 0,3	1,1
Tous espaces	3 119 778	1,0	0,1	0,9

unités : nombre et %

Importance du solde migratoire apparent, quel que soit l'espace

Source : Insee, Recensements de la population

Une accélération non homogène sur la région (carte lissée)



Pas de bouleversement des caractéristiques régionales

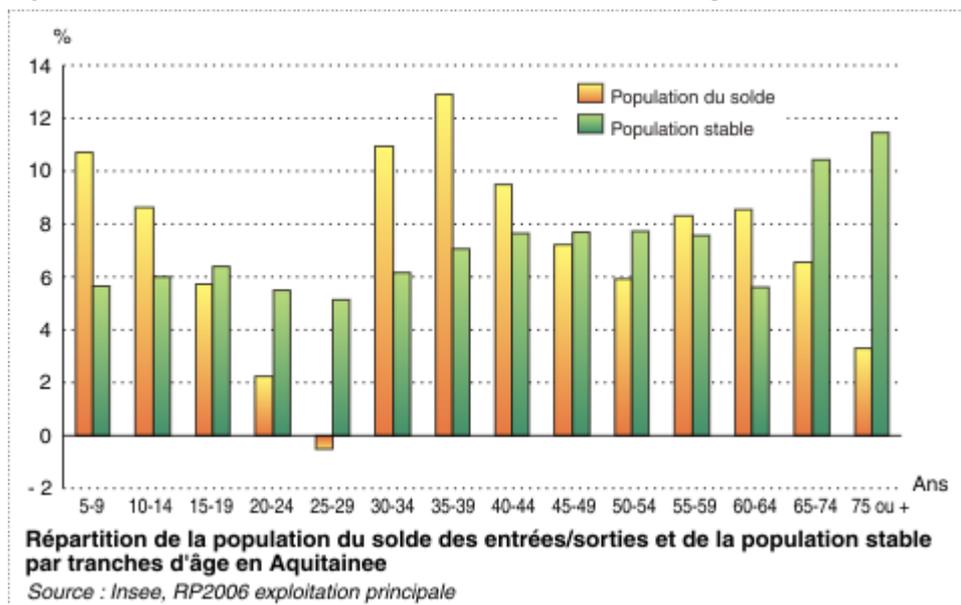
L'accroissement démographique de l'Aquitaine repose presque totalement sur les migrations. Cette situation n'est pas exceptionnelle, elle suit la tendance des autres régions littorales du sud et de l'ouest de la métropole.

L'effet de ces migrations doit cependant être relativisé : le solde des entrées-sorties ne représente que 3 % de la population "stable". L'analyse par âge, activité et catégorie sociale de la résultante de ces migrations montre quelques spécificités, mais elles ne sont pas de nature à bouleverser les caractéristiques de la population régionale. Elles tendent plutôt à les renforcer.

Cette population solde des entrées-sorties présente quelques caractéristiques fortes par rapport à la population "stable" :

- une surreprésentation des 30 à 39 ans, plus faible pour les 40 à 44 ans. Si plus de la moitié des nouveaux Aquitains sont âgés de 30 à 59 ans, un tiers ont moins de 45 ans. Les migrations résidentielles freinent le vieillissement de la population régionale, d'autant qu'elles induisent un bilan migratoire positif pour les 5-14 ans correspondant à la migration effective de leurs enfants ;
- une sous-représentation des 20 à 29 ans avec même un déficit migratoire entre 25 et 29 ans. Cela traduit le départ des 20 à 29 ans vers d'autres régions pour leurs études supérieures ou leur entrée dans la vie active ;
- un profil plus marqué du solde pour les personnes de 55 à 64 ans qui traduit l'arrivée ou le retour dans la région de retraités et préretraités.

Les jeunes actifs et les enfants "bénéficiaires" des migrations

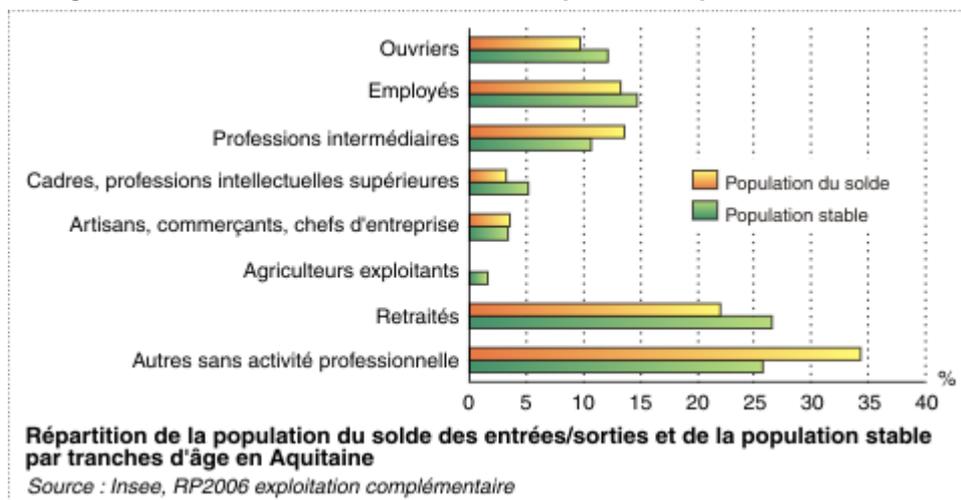


L'étude par mode de cohabitation est très corrélée à la précédente. Une forte surreprésentation d'adultes en couples avec enfant et d'enfants de couples apparaît dans le solde des entrées-sorties. La part d'enfants ou d'adultes de familles monoparentales est légèrement en deçà de celle observée dans la population stable.

Un peu plus de professions intermédiaires

En termes de catégorie socioprofessionnelle, la surreprésentation de la catégorie "autres sans activité professionnelle" observée dans le solde "entrées-sorties" correspond aux enfants des jeunes actifs entrants. Parmi les actifs, le principal effet des migrations est de renforcer le poids des professions intermédiaires et, à un moindre degré, celui des "artisans, commerçants et chefs d'entreprise". Cette évolution se fait au détriment de la représentativité de toutes les autres catégories, notamment celles des "ouvriers" et des "cadres et professions intellectuelles supérieures". Elle est cohérente avec l'effet des migrations sur l'évolution du tissu sectoriel régional.

Les migrations résidentielles renforcent le poids des professions intermédiaires



Les principales activités renforcées par le jeu des migrations avec le reste de la France sont "l'hôtellerie et la restauration", "le commerce et la réparation automobile", "les transports et communications", "la santé et l'action sociale" et, à un moindre niveau, la "construction". À l'opposé, l'effet migrations s'inscrit dans le déclin progressif des salariés du secteur industriel ou dans les tendances à la baisse plus récentes des effectifs de l'administration publique et de l'éducation. Le renforcement des professions intermédiaires repose principalement sur celui des secteurs "santé et action sociale" et "commerce et réparation automobile".

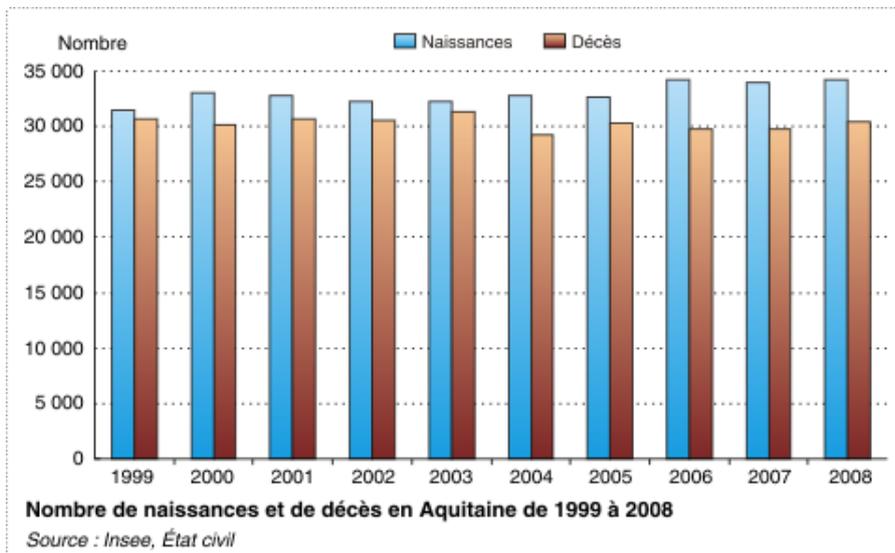
Un timide redressement du solde naturel

Le solde naturel, malgré une légère amélioration, ne participe que de façon très marginale à la croissance démographique régionale. C'est la situation inverse de la métropole où le solde naturel contribue majoritairement à la croissance de la population.

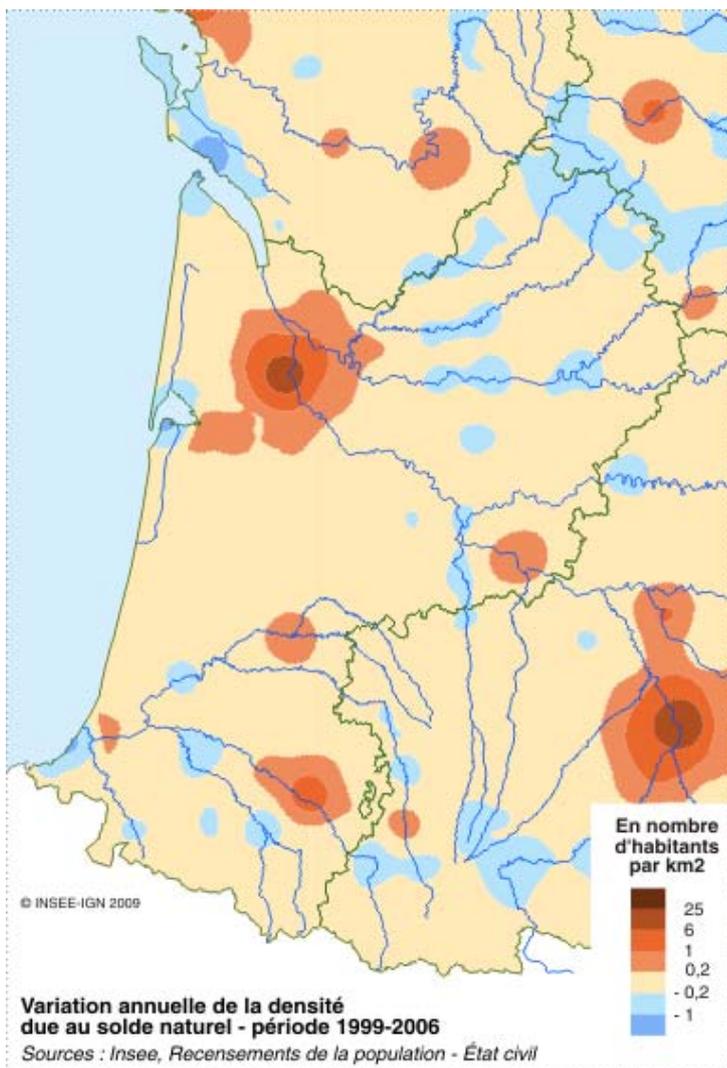
De 1999 à 2008, l'Aquitaine enregistre quelque 329 500 naissances pour 302 800 décès. Ces résultats s'inscrivent dans les tendances régionales d'une faible progression de la natalité et d'un léger recul des décès. L'excédent naturel de la population connaît ainsi un timide redressement depuis 1999 : proche de 1 700 sur la période 1999-2003, il est deux fois plus élevé pour les dernières années 2004-2008 (3 700).

Le niveau relatif de ce solde naturel reste cependant très faible puisqu'il représente, en 2008, 1,2 ‰ de la population régionale, ce ratio atteignant 4,5 ‰ pour la France. Il n'est significatif qu'autour des deux principales agglomérations de Bordeaux et de Pau.

Le solde naturel reste faible malgré une progression récente des naissances



Autour de Bordeaux et Pau, l'effet solde naturel (carte lissée)



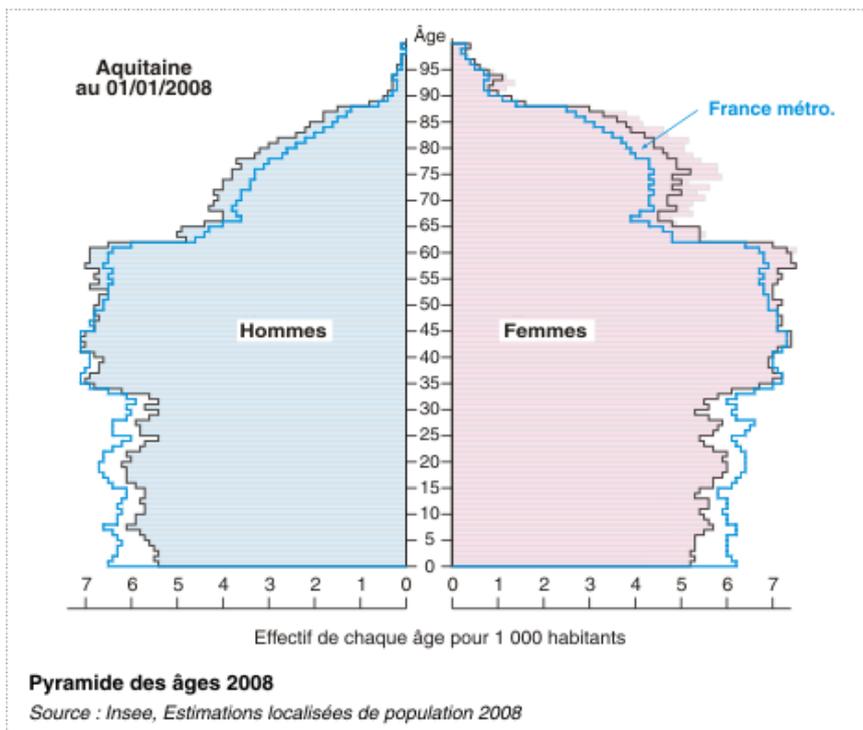
Le vieillissement se poursuit

Le vieillissement de la population régionale est plus accentué qu'au niveau national. La population jeune aquitaine est en déficit par rapport à la moyenne française alors que la population des personnes de plus de 50 ans est plutôt supérieure à cette même moyenne.

Ce vieillissement repose déjà sur le constat précédent d'un faible niveau de renouvellement de la population par les naissances.

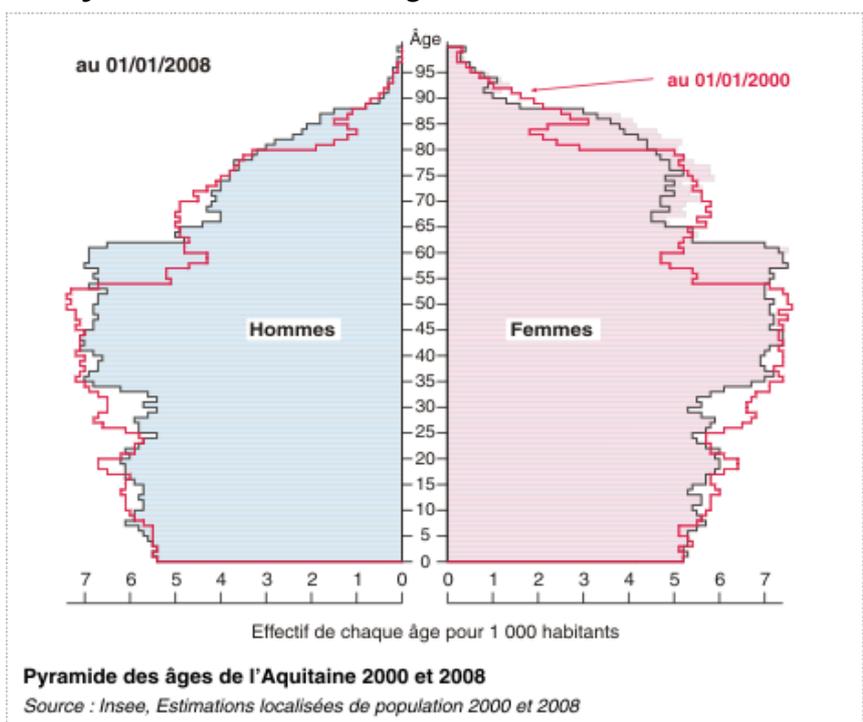
De plus, entre 1999 et 2007, l'espérance de vie est montée de 75,3 à 77,9 ans pour les hommes et de 82,9 à 84,7 ans pour les femmes. Cette évolution contribue à une baisse du taux de mortalité : 10,5 décès pour 1 000 habitants en 1999 et 9,4 en 2007. Le taux régional demeure toutefois supérieur à celui observé au niveau national (+ 1,1 point en 2007).

Une population plus âgée en Aquitaine



Dans le même temps, les générations plus nombreuses glissent progressivement vers le haut de la pyramide. C'est le cas notamment des générations d'après-guerre qui ont, en 2006, entre 55 et 60 ans. L'impact démographique du premier conflit mondial s'atténue également au fil du temps.

Les baby boomers arrivent à l'âge de la retraite



La conséquence est que, de 1999 à 2008, l'âge moyen des Aquitains progresse de plus d'une année pour atteindre 41,6 ans. Le département le plus âgé reste la Dordogne où la proportion de personnes de 60 ans ou plus dépasse sensiblement la moyenne régionale déjà élevée. En effet, un quart de la population aquitaine atteint ou dépasse 60 ans, alors que cette proportion atteint 30 % en Dordogne.

Perspectives 2030

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, l'Aquitaine compterait 3,6 millions d'habitants à l'horizon 2030. Cette progression de plus de 15 % par rapport à 2006 placerait l'Aquitaine au sixième rang des régions à forte croissance démographique. Sur cette même période, l'âge moyen des Aquitains augmenterait, passant de 41 ans à près de 45 ans. En 2030, un tiers de la population régionale serait âgé de plus de 60 ans et un Aquitain sur cinq aurait moins de vingt ans.

La Gironde enregistrerait un gain de 20 % par rapport à 2006. Elle regrouperait alors 47 % de la population régionale. Le département des Landes aurait la plus forte croissance relative avec une progression de 23 %. L'augmentation de population serait plus modérée dans les Pyrénées-Atlantiques (proche de 12 %) ; elle devrait être limitée à 5 % en Dordogne et Lot-et-Garonne.

La croissance démographique et la déformation de la pyramide des âges entraînent mécaniquement une progression du nombre de ménages : les générations du baby-boom arrivent aux âges où les enfants quittent en grand nombre le domicile familial. L'évolution possible du nombre de ménages est d'abord due à l'effet démographique. Les changements de comportement en matière de cohabitation pèsent également sur l'évolution du nombre de ménages. La mise en couple plus tardive dans le même logement, la désaffection de la vie en couple aux âges intermédiaires ou encore les situations moins fréquentes de cohabitation des personnes âgées avec leurs descendants contribuent aussi à augmenter le nombre de ménages.

Dans l'hypothèse d'un maintien des tendances démographiques observées entre 1990 et 2006 et d'une évolution tendancielle de ces comportements de cohabitation, l'Aquitaine compterait quelque 390 000 ménages supplémentaires d'ici 2030 ; les ménages composés d'une seule personne âgée augmenteraient fortement.

Encadré

Le lissage des cartes

Lisser une densité : pourquoi ?

Le "lissage spatial" s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car "en dents de scie", affecté par des aléas, des effets saisonniers, des "accidents", voire des erreurs. On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R. Les "bords" de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

À peine trois Aquitains sur dix ont moins de 25 ans en 2006

Bernadette de la Rochère

En 2006, 889 000 Aquitains ont moins de 25 ans. Ils représentent 28,5 % de la population. L'Aquitaine fait partie des régions métropolitaines où la part de ces jeunes est la plus faible.

Un enfant sur cinq âgé de deux ans va à l'école. Ensuite l'école se généralise à partir de trois ans et cela jusqu'à 16 ans.

Les jeunes entrent dans la vie active à 16 ans d'abord par l'apprentissage. La moitié des jeunes sont actifs à 20 ans, mais sont alors souvent au chômage ou avec un emploi précaire. La majorité des jeunes de 20 ans habitent encore chez leurs parents.

À 24 ans, ils ne sont plus qu'un tiers à vivre au domicile parental. À cet âge, huit sur dix sont entrés dans la vie active, dont la moitié en contrat à durée indéterminée.

Une faible part de jeunes en Aquitaine

La population régionale vieillit. En effet, en Aquitaine, en 2006, les 889 000 personnes de moins de 25 ans représentent 28,5 % de la population contre 29,2 % en 1999. En France métropolitaine, la part des jeunes diminue également (de 0,8 point), mais ceux-ci restent relativement plus nombreux et forment 31,2 % de la population.

L'Aquitaine fait partie des régions où la part des jeunes est la plus faible, après le Limousin (25,8 %), la Corse, l'Auvergne et le Poitou-Charentes. À l'opposé, le Nord - Pas-de-Calais détient le record avec plus d'un tiers de jeunes : 34,7 %.

La population des jeunes se renouvelle par les naissances et les migrations. Le taux de natalité aquitain est de 10,9 pour 1 000 habitants en 2006. Il est faible comparé à celui de la France métropolitaine qui s'établit à 12,9.

En Aquitaine, pour chaque classe d'âge, le nombre d'arrivants sur les cinq dernières années est toujours supérieur à celui des sortants, à l'exception des 25 à 29 ans.

Pour les jeunes de 5 à 15 ans, le solde des migrations (différence entre les entrants et les sortants) est largement positif : ces dernières années, il arrive beaucoup plus d'enfants ou de jeunes adolescents qu'il n'en part. Ces migrations freinent le vieillissement de la population régionale.

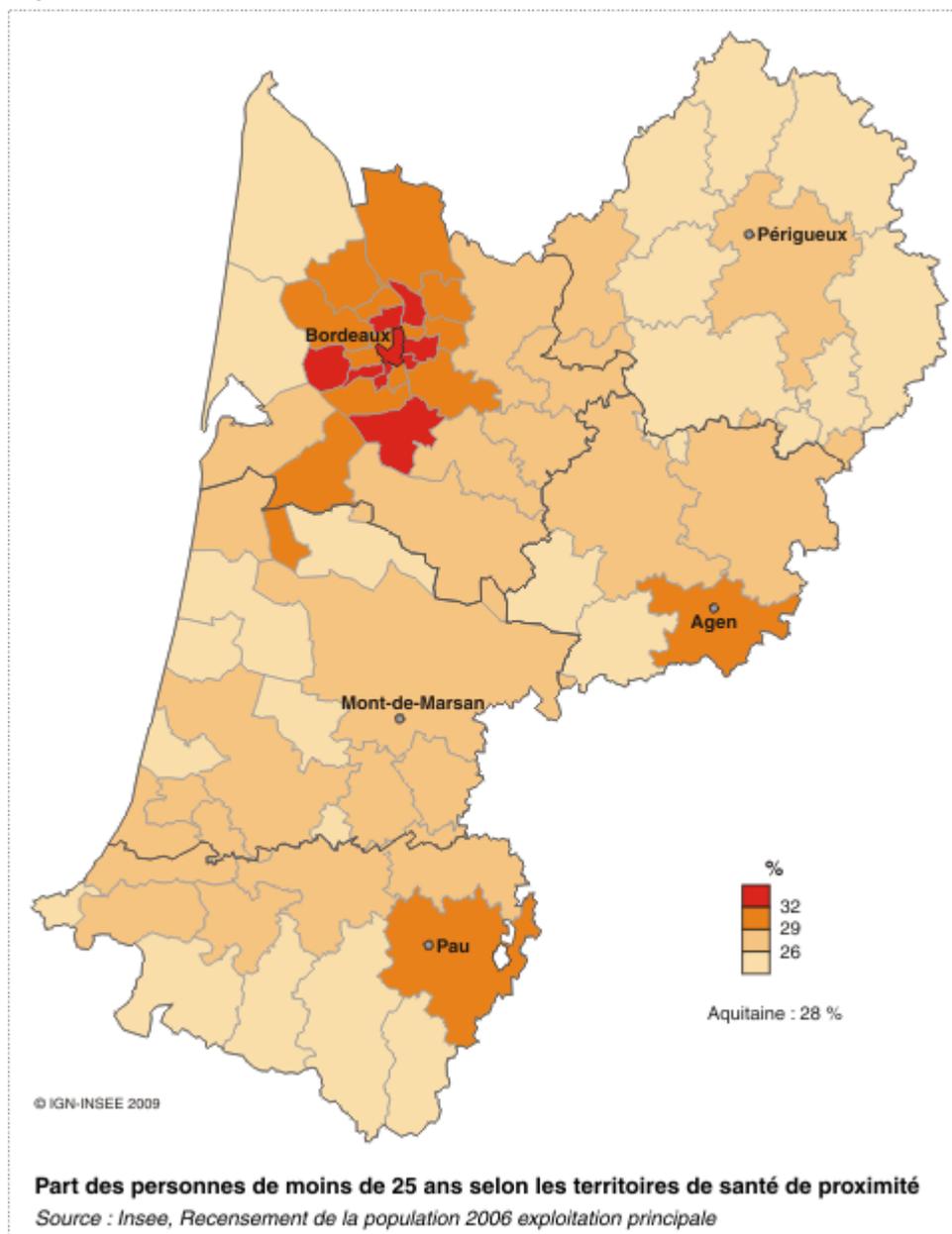
En revanche, les jeunes adultes de 20 à 34 ans changent souvent de résidence, en raison des études, de l'entrée dans la vie professionnelle ou de l'installation en couple : ainsi, si beaucoup de jeunes adultes arrivent en Aquitaine, beaucoup la quittent. Au-delà de 35 ans, les mobilités résidentielles deviennent moins fréquentes.

Les jeunes à la ville

Les jeunes sont bien représentés en Gironde et autour des grandes agglomérations, en particulier à Bordeaux et Pau, deux pôles universitaires. La part des jeunes atteint 34 % de la population à Bordeaux intra-muros et 31 % à Pau. Le record est atteint à Talence où se situe une grande partie du campus des facultés de Bordeaux : quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans.

À l'inverse, les jeunes sont peu présents dans les zones très rurales : notamment le sud des Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne à l'exception des alentours de Périgueux.

Des jeunes dans et autour de Bordeaux



Part des moins de 25 ans dans l'ensemble de la population par département

	unité : %	
	2006	1999
Dordogne	24,8	25,4
Gironde	30,8	31,6
Landes	26,4	26,9
Lot-et-Garonne	27,0	27,6
Pyrénées-Atlantiques	27,6	28,7
Aquitaine	28,5	29,2
France métropolitaine	31,2	32,0

Trois Girondins sur dix ont moins de 25 ans

Sources : Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales

Un enfant sur cinq âgé de deux ans va à l'école

La scolarisation débute à 2 ans : à cet âge un enfant aquitain sur cinq va à l'école. Ensuite, quasiment tous les enfants sont scolarisés et cela jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, soit 16 ans.

Nombre et répartition des moins de 25 ans par classe d'âge en Aquitaine et France métropolitaine

	unités : nombre et %			
	Aquitaine		France métropolitaine	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Moins de 3 ans	98 600	11,1	2 240 913	11,7
De 3 à moins de 6 ans	103 800	11,7	2 279 163	11,9
De 6 à moins de 16 ans	354 100	39,8	7 507 834	39,2
De 16 ans à moins de 25 ans	332 400	37,4	7 110 496	37,2
Ensemble des moins de 25 ans	888 900	100,0	19 138 406	100,0

Près de 100 000 Aquitains ont moins de 3 ans

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

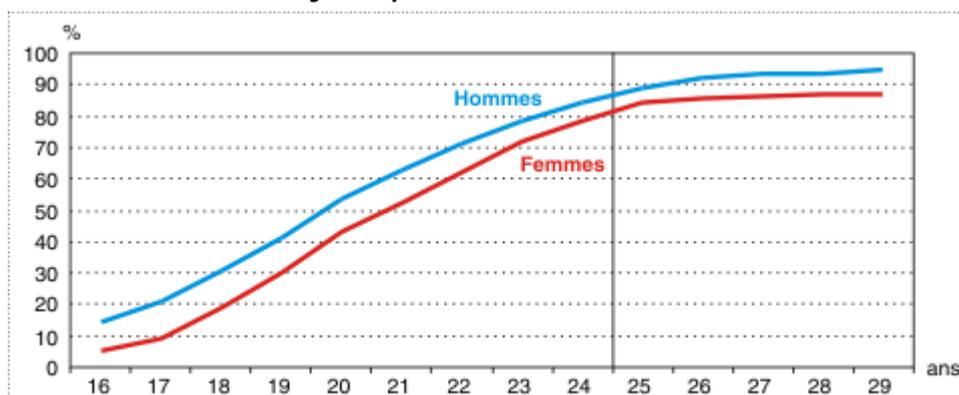
En Aquitaine comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, un enfant de moins de 3 ans sur dix vit dans une famille monoparentale. La part des jeunes vivant avec un seul parent augmente avec l'âge des enfants et atteint 20 % à 15 ans.

À 20 ans, un jeune sur deux est actif

À partir de 16 ans, les jeunes commencent à entrer dans la vie professionnelle et les garçons plus souvent que les filles : un jeune sur dix a alors un emploi. Dans 80 % des cas, il s'agit alors de jeunes en apprentissage.

À 18 ans, âge de la majorité, le taux d'activité des garçons s'établit à 30 % et celui des filles à 19 %. Ce taux d'activité des jeunes hommes supérieur à celui des jeunes femmes perdure ensuite à tous les âges de la vie. En revanche, le chômage des femmes est toujours supérieur à celui des hommes.

Des taux d'activité toujours plus faibles chez les femmes

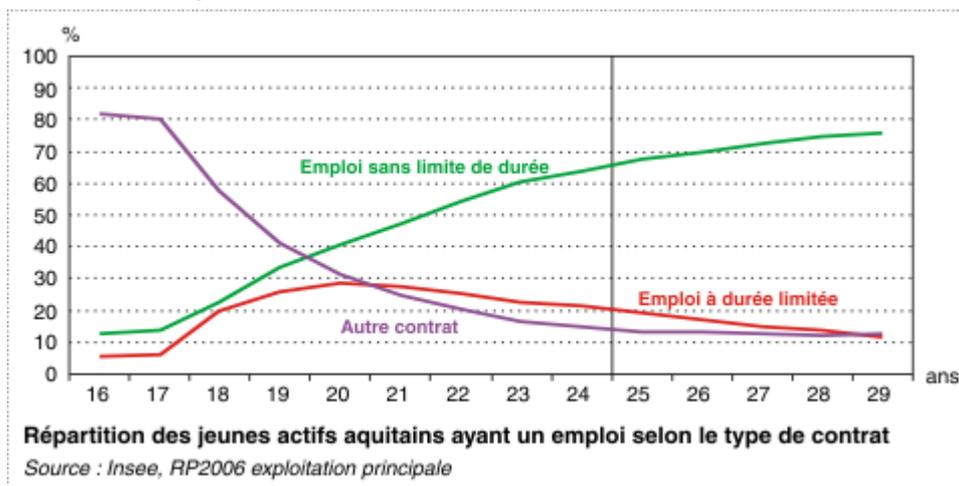


Taux d'activité des jeunes Aquitains par sexe et âge

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

À 20 ans, la moitié des jeunes sont entrés dans la vie active, et sont soit avec un emploi soit en recherche d'emploi. Parmi ceux qui travaillent, six sur dix ont des contrats précaires. En effet, en début de vie professionnelle, les jeunes ont souvent des contrats à durée déterminée, mais aussi des contrats d'apprentissage, d'intérim, d'emploi jeune, des contrats jeunes en entreprise, des contrats de qualification, etc. Les autres, quatre sur dix, travaillent sous contrat à durée indéterminée, dans le privé ou dans la fonction publique. Dès 22 ans, ce type de contrat devient majoritaire.

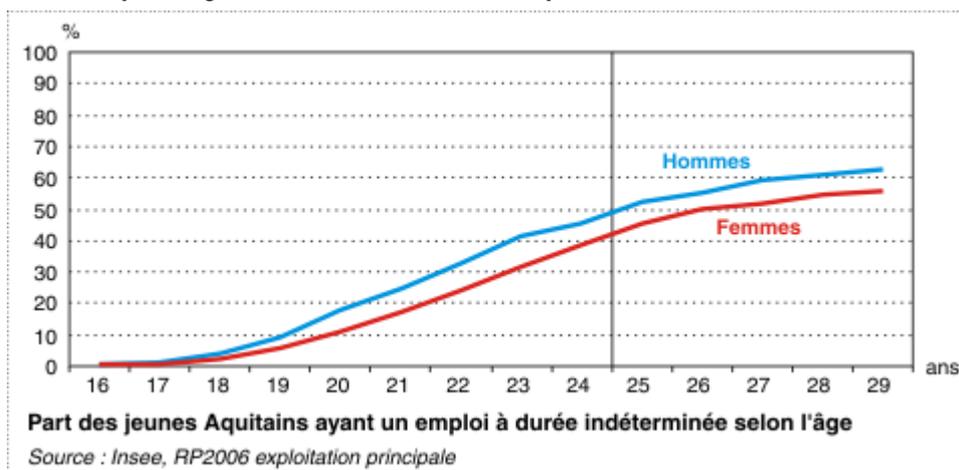
À 22 ans , un emploi sur deux sans limite de durée



À 24 ans, le taux d'activité n'a pas encore atteint son maximum, mais plus de huit jeunes sur dix sont dans la vie active : 14 % cherchent un emploi, 22 % ont un emploi précaire, 42 % ont un emploi stable et 3 % sont indépendants ou employeurs. À cet âge, un jeune sur dix se déclare encore étudiant sans exercer d'emploi.

Ainsi, sur l'ensemble des jeunes de 24 ans seuls quatre sur dix ont un emploi stable et cela plus souvent chez les garçons que chez les filles. Cela n'empêche pas ces dernières de quitter plus tôt le domicile parental.

À 24 ans , quatre jeunes sur dix ont un emploi stable

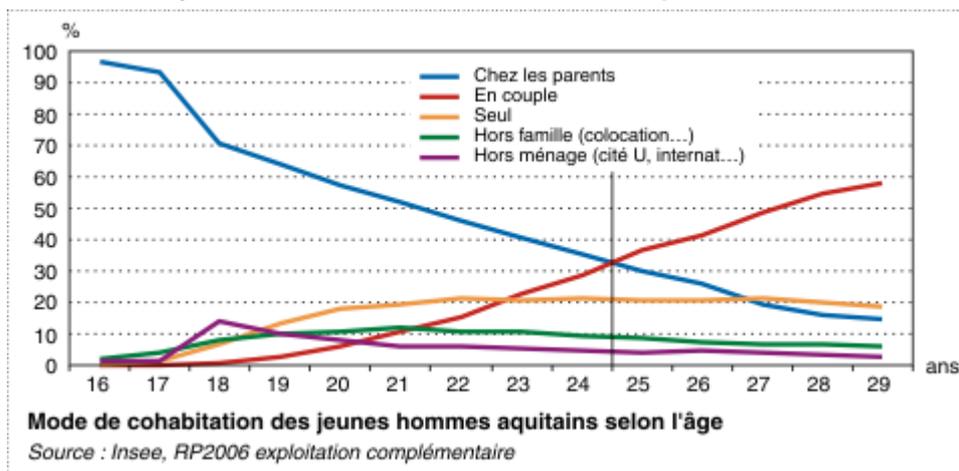


Les filles quittent plus tôt leurs parents

La majorité détermine la période où les jeunes commencent à quitter le domicile familial le plus souvent pour suivre des études et plus rarement pour s'installer chez eux. À 18 ans, un jeune sur trois n'habite plus chez ses parents. Il habite alors seul, cohabite ou occupe un logement destiné aux jeunes travailleurs ou aux étudiants.

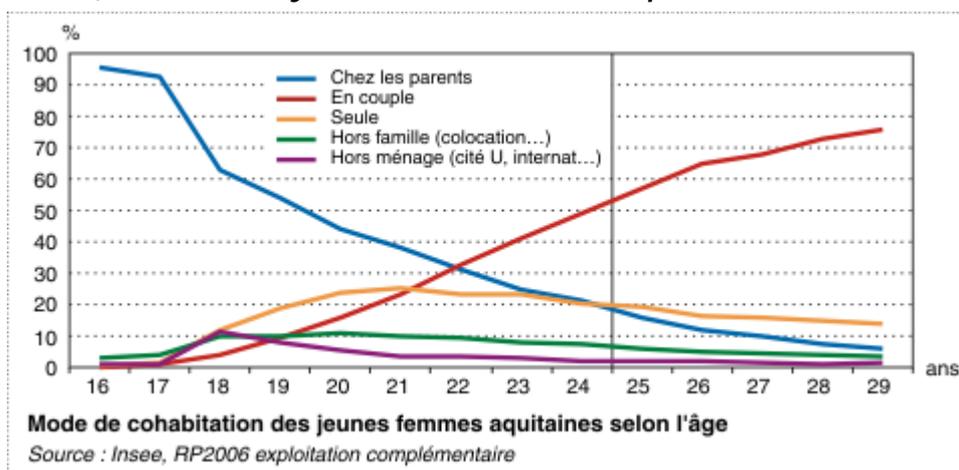
À 24 ans, les tendances s'inversent mais aucun mode de vie n'est majoritaire, même si l'installation en couple devient plus fréquente. En effet à cet âge, quatre sur dix vivent en couple, trois sur dix résident toujours chez leurs parents, deux sur dix habitent seuls et un sur dix cohabite.

À 24 ans , trois jeunes hommes sur dix sont en couple



Les garçons quittent plus tard que les filles le domicile familial. À 24 ans, une fille sur deux a fondé un couple, tandis que trois garçons sur dix seulement sont dans ce cas. Le mariage ne fait plus recette chez les jeunes : 8 % se déclarent mariés à 24 ans (5 % des hommes et 12 % des femmes). L'âge moyen au premier mariage dépasse désormais la trentaine.

À 24 ans , la moitié des jeunes filles vivent en couple



Encadré

68 territoires aquitains de santé de proximité

Lors de l'élaboration des Schémas régionaux d'organisation sanitaire de 3e génération, le territoire aquitain a été structuré en 3 niveaux géographiques imbriqués, afin de permettre une organisation des soins la plus pertinente.

Le niveau de proximité est le niveau des soins de premier recours, celui de la permanence des soins, impliquant le généraliste, l'infirmier et le pharmacien : en Aquitaine, un découpage géographique en 68 "territoires de proximité". Les autres niveaux infrarégionaux, "intermédiaire" et "recours" sont structurés en référence à l'offre hospitalière : en Aquitaine, un découpage en 20 "territoires intermédiaires" et 6 "territoires de recours".

(cf. Schéma régional d'organisation sanitaire - Agence régionale de l'hospitalisation d'Aquitaine - Avril 2006)

En 2006, un Aquitain sur dix a au moins 75 ans

Bernadette de la Rochère

L'Aquitaine fait partie des cinq régions métropolitaines où la proportion de personnes âgées est la plus élevée : 10 % de ses habitants ont au moins 75 ans en 2006. Ces Aquitains du "quatrième âge" sont surreprésentés dans l'espace rural et en particulier en Dordogne. Leur part est la plus faible en Gironde.

À ces âges, huit Aquitains sur dix vivent seuls ou en couple dans leur logement. C'est surtout à partir de 85 ans qu'ils commencent à quitter leur domicile. À 90 ans, un sur deux habite en institution ou en famille.

Dans les prochaines années, la population des personnes âgées va sensiblement augmenter. Des offres supplémentaires devront donc être proposées aux personnes du grand âge avec en particulier la création de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou le recours plus fréquent au maintien à domicile.

Une majorité de femmes

En Aquitaine, 313 500 personnes ont au moins 75 ans. Elles représentent 10 % de la population régionale. Près des deux tiers sont des femmes, leur espérance de vie étant plus élevée que celle des hommes. En 2006, en Aquitaine, l'espérance de vie à la naissance des femmes s'élève à 84,5 ans et celle des hommes à 77,4 ans.

Au fil des ans, la part des personnes âgées augmente. En 1999, elles étaient 253 000 et représentaient 8,7 % de la population.

Effectifs et répartition des Aquitains âgés de 75 ans ou plus par sexe et âge

	unités : % et nombre					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
75 à 79 ans	18	54 894	24	76 715	42	131 609
80 à 84 ans	12	38 419	21	65 504	33	103 923
85 à 89 ans	5	15 402	10	31 596	15	46 998
90 ans ou plus	2	7 088	8	23 886	10	30 974
Ensemble des 75 ans ou plus	37	115 803	63	197 701	100	313 504

Plus elles vieillissent, plus les femmes sont majoritaires

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

En France métropolitaine, les personnes d'au moins 75 ans ne constituent, en 2006, que 8,4 % de la population avec une progression de 1,3 point en 7 ans.

L'Aquitaine se situe au cinquième rang pour l'importance de la part des personnes de 75 ans ou plus sur son territoire, à égalité avec Midi-Pyrénées et derrière les régions Limousin, Poitou-Charentes, Auvergne et Bourgogne. Cette dernière fait exception car les régions du sud ont un taux de personnes âgées plus élevé que celles du nord. L'Île-de-France se distingue avec le taux le plus faible (6,1 %). À l'inverse, c'est en Limousin, région limitrophe de l'Aquitaine, que cette part est de loin la plus importante avec 12,5 % de la population.

Les personnes du "quatrième âge", lorsqu'elles changent de résidence, le font probablement pour des raisons, entre autres, de santé, de rapprochement familial ou de commodités de services. Elles s'éloignent peu en général de leur précédente résidence. Elles partent souvent pour habiter dans des hébergements pour personnes âgées : des maisons de retraite (vie en communauté) ou des logement-foyers (logement individuel qui constitue leur résidence principale).

De fait, leurs migrations résidentielles contribuent peu à la croissance démographique de l'Aquitaine. Pour 7 500 arrivées au cours des cinq dernières années, on compte 4 700 départs. Les nouveaux arrivants constituent moins de 3 % de la population des personnes âgées en 2006.

Le quatrième âge fortement représenté en Dordogne

Les personnes âgées sont inégalement réparties sur le territoire. Elles sont proportionnellement moins nombreuses en Gironde et en particulier peu présentes dans les communes urbaines d'au moins 10 000 habitants. Ainsi, elles représentent 8 % des habitants de la communauté urbaine de Bordeaux. En Gironde, Arcachon est une exception avec 24 % de personnes âgées de 75 ans ou plus. À l'inverse, elles sont bien représentées en Dordogne, notamment à la périphérie du Limousin et dans le sud-ouest du Lot-et-Garonne.

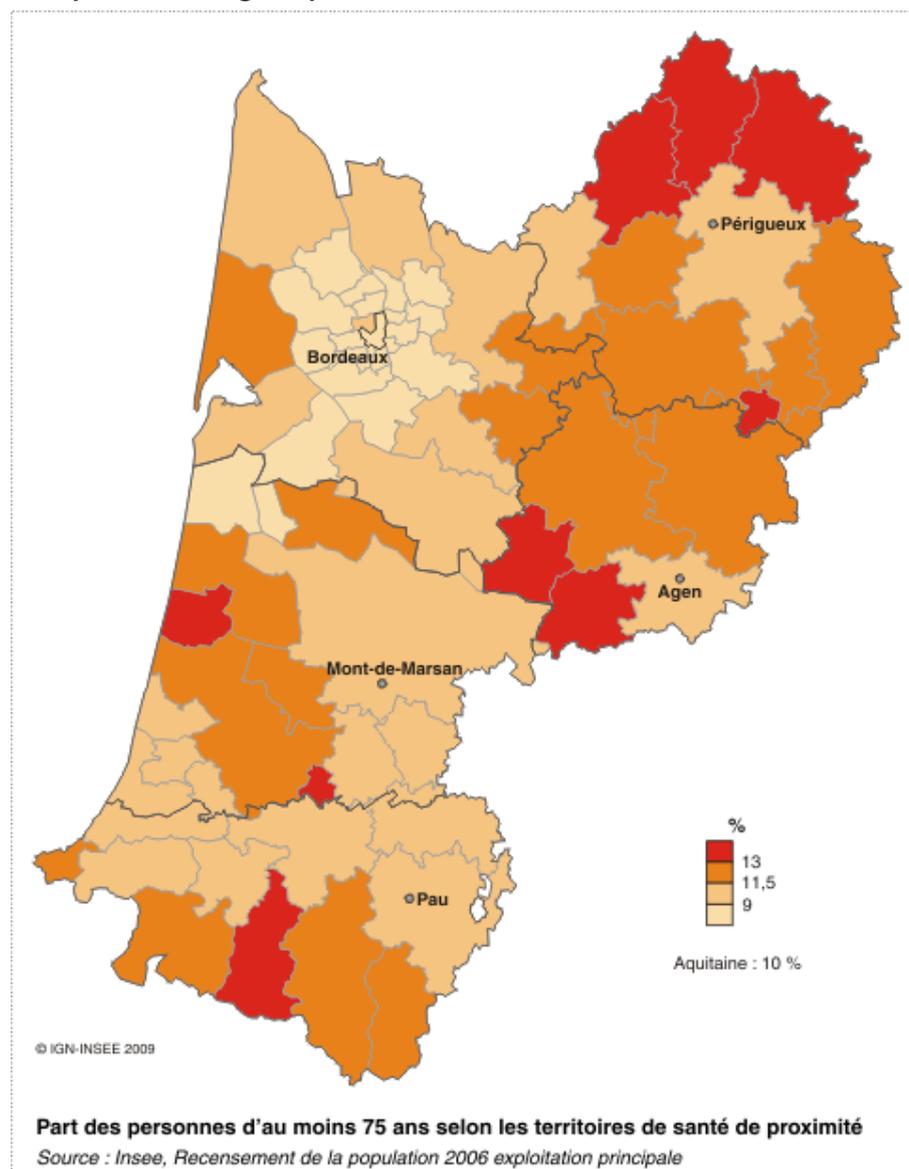
Part des personnes d'au moins 75 ans en 2006 et 1999

	unité : %	
	2006	1999
Dordogne	12,7	10,8
Gironde	8,6	7,5
Landes	10,6	9,2
Lot-et-Garonne	11,5	9,9
Pyrénées-Atlantiques	10,4	8,9
Aquitaine	10,0	8,7
France métropolitaine	8,4	7,1

Le quatrième âge en progression dans tous les départements

Sources : Insee, RP 1999 et RP 2006 exploitations principales

Des personnes âgées plutôt dans le rural



Si la majorité des Aquitains vivent dans un espace urbain, il en va de même pour ceux d'au moins 75 ans, mais dans des proportions moins importantes : 64 % de ces personnes âgées habitent l'espace urbain (contre 71 % pour les moins de 75 ans). Cette proportion n'est que de 55 % en Dordogne, département peu urbain.

Après 90 ans, une personne sur deux n'habite plus chez elle

Entre 75 et 80 ans, 96 % des Aquitains résident encore à la maison. Au-delà de 80 ans, ils commencent à en partir pour vivre en communauté, essentiellement dans des maisons de retraite, ou pour vivre dans un logement d'une résidence avec services ou encore pour rejoindre des membres de leur famille. Cette tendance est d'autant plus sensible que la personne vieillit, en particulier à partir de 85 ans et surtout 90 ans.

Part des Aquitains de 60 ans ou plus selon le mode de cohabitation

unité : %								
	Personne vivant...							
	...en couple		...seule		...avec un ou des enfants ou isolée dans un ménage *		...dans une maison de retraite **	
	Aquitaine	France métro.	Aquitaine	France métro.	Aquitaine	France métro.	Aquitaine	France métro.
60 à 74 ans	71,3	70,0	20,5	22,0	6,9	6,3	1,3	1,7
75 à 79 ans	55,7	54,8	32,0	34,3	8,8	7,3	3,5	3,6
80 à 84 ans	42,7	41,8	38,7	41,9	11,4	8,7	7,2	7,6
85 à 89 ans	29,7	27,9	41,0	45,7	14,5	10,5	14,8	15,9
90 ans ou plus	12,5	11,8	34,8	40,3	21,3	14,3	31,5	33,6

Au-delà de 90 ans, un Aquitain sur trois vit en institution

* personnes vivant chez elles avec un ou des enfants ou hors famille (le plus souvent en famille d'accueil ou en famille chez des enfants)

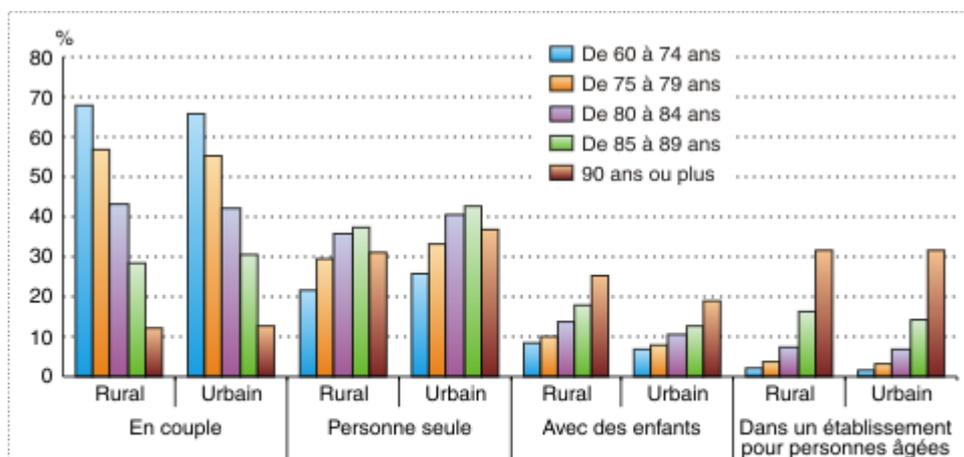
** personnes vivant hors ménage (le plus souvent dans des établissements pour personnes âgées)

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire

Ainsi, la moitié des personnes d'au moins 90 ans ne demeurent plus chez elles : plus de trois sur dix habitent dans une maison de retraite et près de deux sur dix résident en famille, le plus souvent chez leurs enfants ou en famille d'accueil. C'est d'ailleurs dans les zones rurales, et donc dans les départements les plus ruraux, Dordogne, Lot-et-Garonne et Landes, que les personnes âgées logent le plus souvent avec leurs enfants.

Les Aquitains du "grand âge" vivent plus souvent dans une famille que leurs homologues métropolitains. Néanmoins plus de 10 000 Aquitains vivent seuls à plus de 90 ans.

Au grand âge, la vie avec des enfants est plus fréquente en milieu rural



Répartition des Aquitains de 60 ans ou plus par âge, mode de cohabitation et zonage

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire

Des propriétaires encore nombreux aux âges les plus élevés

Huit Aquitains sur dix âgés de 60 à 75 ans et vivant dans leur résidence principale en sont propriétaires. Cette part diminue ensuite avec l'âge et parmi ceux d'au moins 90 ans, ils ne sont plus que sept sur dix à être dans ce cas. Sont considérés comme propriétaires les ménages usufruitiers de leur résidence principale (suite à une donation-partage ou une vente en viager par exemple).

Statut d'occupation selon l'âge en Aquitaine

unité : %				
	Propriétaire	Locataire d'un logement loué vide	Locataire d'un logement loué meublé	Logé gratuitement
60 à 74 ans	81,9	16,1	0,5	1,5
75 à 79 ans	79,1	18,0	0,4	2,5
80 à 84 ans	76,3	19,6	0,6	3,5
85 à 89 ans	72,6	22,4	0,6	4,4
90 ans ou plus	70,8	22,4	1,0	5,8

La part des propriétaires diminue à mesure que l'âge augmente

Champ : personnes résidant dans des ménages ordinaires

Source : Insee, RP 2006 exploitation principale

Les autres sont le plus souvent locataires d'un logement non HLM vide et une minorité locataire d'un logement HLM.

Type de logement selon l'âge des Aquitains de 60 ans ou plus

unité : %			
	Maison	Appartement	Autre cas (dont logement-foyer)
60 à 74 ans	83,8	15,7	0,5
75 à 79 ans	81,1	18,3	0,6
80 à 84 ans	78,5	20,5	1,0
85 à 89 ans	75,0	23,0	2,0
90 ans ou plus	73,3	23,2	3,5

Avec l'avancée en âge, la maison délaissée au profit de l'appartement

Champ : personnes résidant dans des ménages ordinaires

Source : Insee, RP 2006, exploitation principale

Parmi les Aquitains de 60 à 74 ans, 84 % habitent des maisons individuelles. Au-delà de 85 ans, ils ne sont plus que 75 %. En effet à partir d'un certain âge, il est probablement plus facile d'habiter en appartement qu'en pavillon. De ce fait, ce type de logement commence à être délaissé au profit des appartements plus adaptés.

D'ici 2050, une personne sur cinq aura au moins 75 ans dans les départements ruraux

D'ici 2050, la population régionale des 75 ans ou plus va plus que doubler et augmenter presque deux fois plus vite que le reste de la population.

Part des personnes de 75 ans ou plus

	unité : %						
	1999	2006	Projections				
			2010	2020	2030	2040	2050
Dordogne	10,8	12,7	13,2	13,0	17,3	21,2	22,9
Gironde	7,5	8,6	8,7	8,9	12,1	14,3	15,5
Landes	9,2	10,6	11,3	11,6	15,2	18,6	20,3
Lot-et-Garonne	9,9	11,5	12,4	12,9	16,5	19,6	20,7
Pyrénées-Atlantiques	8,9	10,4	10,9	11,3	14,5	17,8	19,4
Aquitaine	8,7	10,0	10,4	10,6	14,0	16,7	18,1
France métropolitaine	7,2	8,4	9,2	9,6	12,6	15,2	16,5

À partir de 2030, forte progression du quatrième âge en Aquitaine

Sources : Insee, RP 1999, RP 2006 et Omphale (hypothèse du scénario dit central)

Ainsi dans les prochaines années, la part des personnes de 75 ans ou plus va continuer de progresser en Aquitaine comme d'ailleurs, dans une moindre mesure, dans l'ensemble de la France métropolitaine. Cette progression serait peu sensible jusqu'en 2020, mais c'est entre 2020 et 2040 que le poids du quatrième âge va fortement s'accroître.

Dans l'état actuel de nos connaissances, en 2050, elles pourront représenter 18 % de la population aquitaine. À l'exception de la Gironde, dans tous les autres départements aquitains, une personne sur cinq aura au moins 75 ans. Ce vieillissement ne sera pas sans répercussion sur la vie économique de la région, sur l'organisation du territoire, etc.

Si on retient uniquement l'aspect démographique, cet accroissement des personnes âgées va entraîner mécaniquement une augmentation du nombre de personnes dépendantes même si la médecine fait des progrès significatifs. Le taux de dépendance en Aquitaine est actuellement de 7,3 % chez les personnes de 60 ans ou plus.

Le développement des capacités d'accueil dans les structures d'hébergement pour les personnes âgées permettra de répondre à un certain nombre des besoins engendrés par ces évolutions. En 2006, près de 36 000 places en maisons de retraite ou logements-foyers sont déjà disponibles en Aquitaine.

Les capacités d'accueil de personnes âgées en Aquitaine en 1999 et 2006 selon le type d'accueil

	1999	2006
Logement-foyer (nombre de logements)	7 300	7 800
Maison de retraite (nombre de lits)	26 100	27 700
Services de soins à domicile (nombre de places)	3 000	4 300
Soins de longue durée (nombre de lits)	2 900	2 400

Forte progression des services de soins à domicile

Sources : Ministère de la Santé et des Solidarités - Enquêtes EHPA, FINESSE, SAE

Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, conjugué au développement actuel des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des services d'aides à domicile, si l'état de la personne le permet, est également une des réponses pour pallier cette difficulté. Fin 2006, les 107 SSIAD aquitains offrent une capacité de prise en charge de 4 300 personnes.

Encadré

68 territoires aquitains de santé de proximité

Lors de l'élaboration des Schémas régionaux d'organisation sanitaire de 3e génération, le territoire aquitain a été structuré en 3 niveaux géographiques imbriqués, afin de permettre une organisation des soins la plus pertinente.

Le niveau de proximité est le niveau des soins de premier recours, celui de la permanence des soins, impliquant le généraliste, l'infirmier et le pharmacien : en Aquitaine, un découpage géographique en 68 "territoires de proximité". Les autres niveaux infrarégionaux, "intermédiaire" et "recours" sont structurés en référence à l'offre hospitalière : en Aquitaine, un découpage en 20 "territoires intermédiaires" et 6 "territoires de recours".

(cf. Schéma régional d'organisation sanitaire - Agence régionale de l'hospitalisation d'Aquitaine - Avril 2006)

Définitions - méthodes

Âge : l'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement (âge révolu).

Mode de cohabitation : un "ménage" regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté.

Au sein de ces ménages, on distingue :

- les personnes vivant en couple. Un "couple au sens du recensement" est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui partagent la même résidence principale et déclarent être mariés ou vivre en couple ;
- les personnes vivant seules ;
- les personnes vivant avec un ou des enfants. Il n'y a pas de limite d'âge pour être un enfant ;
- les personnes isolées vivant dans un ménage. Une "personne isolée" est une personne qui vit dans un ménage de plusieurs personnes mais n'appartient pas à une famille. Un ménage peut comprendre aucune, une ou plusieurs personnes isolées. Plusieurs personnes isolées qui cohabitent dans un même ménage sont le plus souvent en colocation.

La définition de la "famille" renvoie à cette notion de "ménage", c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement.

Le recensement distingue trois types de familles :

- les couples sans enfant ;
- les couples avec enfants ;
- les familles monoparentales.

Un membre d'une famille est soit "enfant", soit "adulte d'un couple", soit "adulte d'une famille monoparentale".

Les personnes résidant dans une "communauté" (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, établissements pénitentiaires...) ou vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les personnes sans-abri) sont considérées comme vivant "hors ménage".

Migrations résidentielles : on appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1er janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de huit ans et de neuf ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de "coller" de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou celle d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la déclaration est plus fiable, la question faisant référence à une situation moins ancienne.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Solde migratoire apparent : l'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Projections de population : les projections régionales de population sont réalisées à l'aide du modèle OMPHALE (Outil Méthodologique de Projections d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves), qui applique, d'année en année, et pour chaque sexe et âge, des quotients migratoires, de fécondité et de mortalité, aux populations correspondantes. Ces quotients sont déterminés en prenant en compte les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé. Sont exclues toutes autres réactions complexes induites par ces tendances qui se répliquent d'année en année. Les projections ne peuvent donc être assimilées à des prévisions. Pour autant, les phénomènes majeurs tels le vieillissement de la population sont inéluctables.

Différents jeux d'hypothèses de mortalité, de fécondité ou de migrations permettent d'établir plusieurs scénarii. Les résultats utilisés pour cette étude ont été obtenus à partir du scénario dit "central". Ce scénario est basé sur les hypothèses suivantes :

- les taux de fécondité par âge de chaque département sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la mortalité baisse dans chaque département au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les quotients migratoires, calculés entre 1990 et 2005, sont maintenus sur toute la période de projection.

Taux de scolarisation : le taux de scolarisation est le rapport entre la population inscrite dans un établissement d'enseignement et la population totale d'une tranche d'âge.

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) : l'Insee a élaboré en 1997 une nomenclature spatiale, le zonage en aires urbaines. Cette nomenclature a pour but de donner une définition précise des villes et de leur zone d'influence en proposant différentes limites de celles-ci, suivant que la seule continuité du bâti est prise en compte ou que les franges périurbaines le sont également.

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.

Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

L'espace à dominante urbaine :

- pôle urbain : unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;

- couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain ;

- communes multipolarisées : communes ou agglomérations situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines différentes, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Une aire urbaine est composée d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolaires qui s'y rattachent.

L'espace à dominante rurale : il se définit comme l'ensemble des communes qui ne se situent pas dans l'espace à dominante urbaine.

- pôle d'emploi de l'espace rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus ;

- couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;

- autres communes de l'espace rural.

Une aire d'emploi de l'espace rural est composée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

Bibliographie

“Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise” - Insee Première n° 1281 - février 2010

“Entre 1990 et 2006, les Aquitains vivent un peu moins en couple” - Aquitaine e-publication n° 6 - février 2010

“Jeunes et territoires, l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité” - Insee Première n° 1275 - janvier 2010

“L'effet “migrations résidentielles” ne bouleverse pas la donne sociodémographique” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 188 - janvier 2010

“La croissance démographique s'accélère en Aquitaine depuis 1999” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 181 - janvier 2009

“Le littoral aquitain étend son influence” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 177 - juin 2008

“Arrivée d'actifs en Aquitaine entre 2000 et 2005” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 172 - janvier 2008

“Horizon 2030 : 1,7 million de ménages aquitains” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 169 - septembre 2007

“Horizon 2030 : 3,6 millions d'Aquitains” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 167 - août 2007

“Un jeune aquitain sur deux travaille ou cherche un emploi” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 157 - septembre 2006

“60 000 Aquitains âgés dépendants à l'horizon 2015” - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 150 - janvier 2006

Le Dossier **“Population”** (www.insee.fr)